

Observer, comprendre, conseiller et transmettre « pour agir »

Note d'orientation 2011/2013

séance plénière du 19 novembre 2010

La Charte du Parc naturel régional du Morvan 2008-2019 intègre, dans le respect des valeurs fondatrices des Parcs naturels régionaux, non seulement les préoccupations des élus mais surtout celles des habitants du Morvan. Grâce à un travail participatif, ce projet est décliné en trois orientations :

- Agir pour les patrimoines culturels et naturels,
- Promouvoir l'activité économique dans le respect du développement durable,
- Animer, transmettre et construire un territoire solidaire.

Le conseil scientifique, structure de conseil et d'appui, est constitué d'une équipe de personnalités scientifiques représentatives des disciplines des sciences naturelles, économiques et humaines ayant acquis par leurs travaux une connaissance des patrimoines du Morvan.



Daniel SIRUGUE

Séance plénière du Conseil scientifique

Observer, comprendre

Des observatoires ont été mis en place ou facilités par le Parc : Observatoire du Morvan (Atlas / inventaire des patrimoines communaux), Observatoire de la Qualité des Eaux du Morvan, Observatoire photographique des Paysages, Observatoire de la Faune de Bourgogne

Volet Observatoire de la biodiversité :

Animer des réseaux pour améliorer les connaissances naturalistes sur le Morvan.

Affirmer le « pôle biodiversité » du Parc ou « Agence de la Nature »

- Faire le lien avec les réseaux régionaux de recherche et notamment les instances scientifiques, l'Université de Bourgogne, et participe aux formations proposées. Poursuivre l'intégration du Parc dans les réseaux régionaux (Station bécasses Parc du Morvan, Groupe Chiroptères Bourgogne, Groupe Odonates Bourgogne, Fédération Etudes et Protections des Oiseaux de Bourgogne, Réseau des gestionnaires natures de Bourgogne, réseaux mares de Bourgogne, Groupe Biodiversité Bourgogne...)
- Capitaliser les données acquises par le Parc dans les bases de données régionale (Bourgogne Base Faune/gestionnaire SHNA, Bourgogne Base Sites / gestionnaire Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, Flore / gestionnaire Conservatoire Botanique National), définir la Trame verte et bleue
- Développer la recherche sur le Parc et assure un suivi et une coordination des études en cours.
- Etre force de propositions pour les thèmes de recherche à engager par le Parc et développer dans ce domaine une politique active et interdisciplinaire.
- Renforcer le rôle de veille environnementale : ressources minières et conséquences sur l'environnement

Conseiller

- Il donne des avis consultatifs au bureau et au Syndicat Mixte du Parc du Morvan.
- Il accompagne les projets et les actions des équipes pluridisciplinaires du Parc en phase avec les objectifs de la Charte du Parc.
- Il s'autosaisit sur des dossiers jugés importants pour le territoire du Parc.
- Il identifie les extensions possibles des contours du Parc naturel régional du Morvan.
- Il représente le Parc dans la communauté scientifique régionale, nationale, voire internationale, et diffuse au sein du Parc les informations issues de la recherche.

Transmettre

- Il communique et publie des études menées sur le territoire. Ces publications sont pilotées en lien avec les revues scientifiques régionales notamment Bourgogne-Nature revue scientifique Hors-série « les Cahiers Scientifiques du Parc », et les sites www.patrimoinedumorvan.org et www.bourgogne-nature.fr.
- Il met en place de colloques, des journées thématiques et des séminaires « Entretiens de Bibracte » ; les « Rencontres Bourgogne-Nature » et il valorise les centres de ressources ...
- Il est le conseil à disposition des commissions thématiques du Parc.
- Il facilite l'accueil des stagiaires avec l'équipe technique du Parc